

Liste rouge des espèces menacées en France : Fortes pressions sur la faune de Guadeloupe

Communiqué de presse – 20 janvier 2022

Marqué par un riche patrimoine naturel, l'archipel de la Guadeloupe abrite une biodiversité remarquable confrontée à de nombreuses menaces. L'état des lieux portant sur 574 espèces de la faune mené dans le cadre de la Liste rouge nationale montre que près de 15 % d'entre elles sont menacées et que 16 espèces ont déjà disparu. Ces résultats ont été établis par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), grâce à la mobilisation de naturalistes et de scientifiques spécialistes de la faune guadeloupéenne.

Les analyses réalisées ont porté sur une série de groupes d'espèces des milieux terrestres, d'eau douce et marins : oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, poissons et macro-crustacés d'eau douce, mollusques, papillons de jour, libellules, abeilles, mantes, phasmes et une partie des coléoptères. Au total, 16 espèces ont déjà disparu, 85 sont menacées et 48 sont quasi menacées.

Des atteintes importantes aux habitats terrestres et aux cours d'eau

La destruction et la fragmentation des habitats représentent les principales menaces et touchent l'ensemble des groupes d'espèces. Les forêts littorales et de basse altitude sont particulièrement affectées par l'urbanisation et l'aménagement d'infrastructures, ainsi que par les défrichements pour le pâturage et la culture des terres. Ces pressions conduisent par exemple la Couleuvre des Antilles, nommée localement "couresse", à se trouver classée "En danger critique". C'est également le cas d'une chauve-souris, la Sérotine de Guadeloupe, ou d'un escargot très rare, la Glandine de Guadeloupe, tout aussi menacés d'extinction.

Dans les cours d'eau, la modification des berges et l'aménagement d'obstacles comme les gués ou les seuils nuisent au maintien de la continuité écologique, ce à quoi s'ajoute l'impact du prélèvement d'eau pour les usages agricoles et domestiques. Particulièrement concentrées au niveau des embouchures, ces menaces touchent des crustacés et des poissons, tels que le Poisson-têtard classé "Vulnérable".

Les pollutions résultant de l'usage intensif d'insecticides et de fongicides dans l'agriculture ont encore un impact marqué sur l'ensemble des milieux. Même si certains produits ont été interdits, comme la Chlordécone depuis 1993, cet impact persiste sur des espèces de poissons et de crustacés d'eau douce, dont la consommation a été interdite, d'oiseaux ou d'autres insectivores comme la Sérotine de Guadeloupe. De plus, du fait d'un assainissement défaillant, les pollutions domestiques ont des répercussions sur la faune vivant en eau douce, dont plusieurs espèces de crevettes nommées "petit-bouc" et classées "Vulnérables".

La pression des prélèvements et des espèces exotiques envahissantes

Malgré les réglementations, la chasse exerce une pression sur de nombreuses espèces d'oiseaux, comme la Colombe rouviolette classée "Quasi menacée", ou le Courlis corlieu classé "Vulnérable" et dont la chasse vient d'être temporairement suspendue. Des oiseaux font également l'objet d'actes de braconnage, tels que l'Erismaire routoutou, tout comme les tortues marines pour leur chair et leurs œufs ou encore certaines espèces de chauves-souris, de reptiles et de crustacés.

Comme dans la plupart des îles, les espèces exotiques devenues envahissantes représentent une menace importante. Par leur prédation, les rats noirs, les chats domestiques et les petites mangoustes indiennes sont par exemple devenus un péril majeur pour des espèces indigènes comme la Couleuvre des Antilles et le Pétrel diabolique, classés "En danger critique". Des mollusques de Guadeloupe sont aussi affectés par la présence d'escargots introduits, qui engendrent une forte compétition dans les milieux pour l'accès aux ressources. Enfin, la compétition et la pression d'hybridation exercées par l'Iguane rayé introduit à l'encontre de l'Iguane des Petites Antilles conduisent ce dernier à se trouver "En danger critique".

Des menaces en mer

En mer, des espèces emblématiques comme les tortues marines se retrouvent prises accidentellement dans les filets de pêche locaux ou d'ailleurs ou bien percutées par les navires, comme la Tortue imbriquée classée "Quasi menacée". Cette menace affecte aussi des mammifères marins tels que le Cachalot, classé "En danger". Le défaut d'assainissement sur le pourtour de l'archipel et les ancres de bateaux contribuent également à la détérioration des récifs coralliens et des herbiers, qui représentent pourtant des zones d'alimentation essentielles pour la faune marine.

Les activités touristiques et de loisir entraînent quant à elles une pression de dérangement pour des oiseaux littoraux, tels que le Pélican brun et la Petite Sterne classés "Vulnérables", en perturbant leurs sites de nidification. Sur les plages ou en mer, ces activités peuvent aussi avoir des impacts négatifs sur les tortues et les mammifères marins quand elles ne sont pas suffisamment encadrées.

Un grand nombre d'extinctions et des défis pour l'avenir

L'état des lieux fait également apparaître un nombre significatif d'extinctions survenues au cours des cinq derniers siècles. Quatre espèces de reptiles et trois espèces d'oiseaux de Guadeloupe sont désormais éteintes à l'échelle mondiale, parmi lesquelles le Perroquet de Guadeloupe autrefois endémique. C'est aussi le cas d'un escargot nommé Cyclostome de Guadeloupe et du Phoque moine des Caraïbes, définitivement disparus.

Enfin, une espèce sur quatre reste encore très mal connue. Du fait du manque d'informations sur leur répartition et leurs effectifs, ces espèces ont dû être classées en catégorie "Données insuffisantes". C'est notamment le cas d'espèces comme le serpent Typhlops de Guadeloupe, le papillon *Eriphioides toddi* ou le coléoptère *Bonfilsia tricolor*, qui représentent pourtant des enjeux de conservation potentiellement importants, car ils sont endémiques et n'existent donc nulle part ailleurs sur la planète. L'amélioration des connaissances est ainsi essentielle.

Face à ces défis, des mesures de protection des espèces ont été mises en place, des milieux naturels terrestres et marins bénéficient désormais d'aires protégées et des programmes de conservation ont été déployés. Il apparaît toutefois essentiel de renforcer ces actions pour enrayer les pressions, améliorer la préservation des habitats naturels et restaurer les espèces les plus menacées pour éviter leur disparition. Les résultats de la Liste rouge contribuent à identifier les priorités et permettront d'orienter les stratégies de connaissance et de conservation, pour sauvegarder le patrimoine naturel exceptionnel et remarquable de la Guadeloupe.

Publication et résultats détaillés disponibles sur :

www.uicn.fr/liste-rouge-faune-guadeloupe et inpn.mnhn.fr/actualites/lire/13283

Comité français de l'UICN

Florian Kirchner
Chargé de programme "espèces"
06 89 29 72 89
florian.kirchner@uicn.fr

Muséum national d'Histoire naturelle

Samya Ramdane
Relations presse
01 40 79 54 40
presse@mnhn.fr

Le Comité français de l'UICN

Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics et 47 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Il rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit une centaine de spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr

L'Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et l'Alimentation. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

www.ofb.gouv.fr

Le Muséum national d'Histoire naturelle

Carrefour de savoirs fourmillant de découvertes, à la fois centre de recherche, musée et université, le Muséum se consacre depuis près de 400 ans à la diversité biologique, géologique et culturelle et aux relations entre l'Homme et la nature.

Établissement original, riche de quatre siècles d'aventures scientifiques, il retrace l'histoire de la Terre depuis ses origines les plus lointaines et explore le vivant qui nous entoure, en particulier cette biodiversité ignorée que l'on côtoie sans la voir. Ainsi, le Muséum se consacre à mieux comprendre la nature dans toutes ses dimensions et œuvre pour le futur de notre planète, aux côtés des citoyens.

www.mnhn.fr